

Communiqué de Presse

Nantes, le 6 janvier 2016

Accès aux services courants : quelles disparités entre les territoires des Pays de la Loire ?

➤ Un accès globalement aisé...

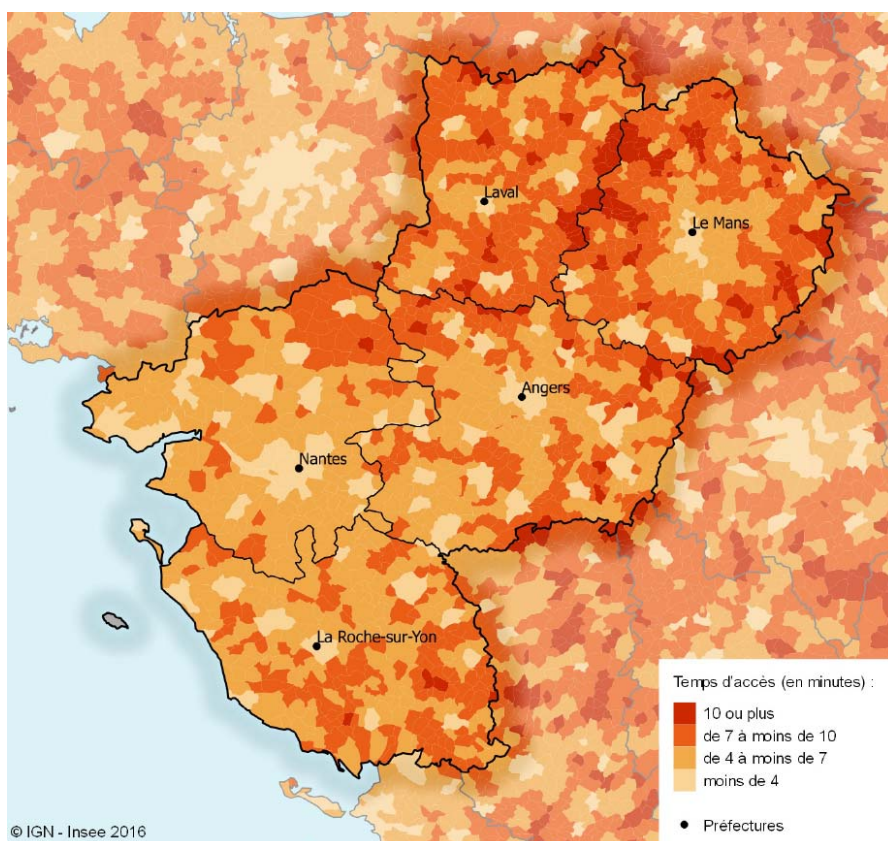
Dans les Pays de la Loire, neuf habitants sur dix accèdent aux équipements courants en moins de 7 minutes (boulangerie, collège, médecin, banque, etc.). Seules les régions Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nord-Pas-de-Calais-Picardie sont mieux pourvues.

➤ ... mais les habitants des communes rurales sont parfois assez éloignés

Si tous les habitants des communes denses accèdent aux services en moins de 7 minutes, c'est le cas de seulement 15 % des habitants des communes les moins denses. Les disparités territoriales sont fortes : les temps d'accès sont plus longs à la périphérie de la Mayenne, de la Sarthe, du Maine-et-Loire et dans le sud de la Vendée.

Des temps d'accès plus longs dans la Sarthe et en Mayenne

Temps d'accès au panier de vie courante par commune (en minutes)



Source : Insee, Base permanente des équipements (BPE) 2013, Distancier Metric.

Diffusion :

Insee Pays de la Loire - Insee Analyses n°26, janvier 2016,
sur le site <http://www.insee.fr/pays-de-la-loire> (rubrique publications)

Contact presse Insee : 02 40 41 75 89 - bureau-presse-pays-de-loire@insee.fr